

# À quand la hausse des taux ?

Les taux semblent vouloir rester près du plancher.  
Comment réagir dans un tel environnement ?

**Ian Gascon**  
Gestionnaire de portefeuille



info@idema.ca ✉

Depuis 2010, plusieurs intervenants du milieu financier prévoient une hausse importante des taux d'intérêt, mais la catastrophe annoncée semble perpétuellement reportée, comme en fait foi la baisse décrétée par la Banque du Canada en janvier.

En 2013, Carlos Leitaó, alors économiste en chef à la Banque Laurentienne, a dit, à propos d'une hausse de taux éventuelle « on ne peut attendre à 2014, ce serait jouer avec le feu ». Il n'est pas le seul à avoir été surpris. La grande majorité des experts prédisent des hausses de taux depuis plusieurs années. La réalité, c'est que les variations des différents paramètres macroéconomiques comme les taux d'intérêt, la croissance économique et les cours du pétrole sont difficilement prévisibles sur de courtes périodes.

Au début de 2015, les taux d'intérêt étaient revenus, une fois de plus, à des niveaux historiquement bas, le prix du pétrole à un plancher qu'il n'avait pas connu depuis plusieurs années, et les cours boursiers à des sommets historiques (surtout aux États-Unis). Cette situation n'est pas étrangère au fait que depuis 2008, plusieurs banques centrales ont injecté massivement des liquidités dans les marchés, ce qui a fait exploser le prix des actifs financiers, que ce soit les actions, les titres de dettes ou les biens immobiliers.

Récemment, si vous avez suivi les conseils de nombreux experts et la tendance des nouveaux produits, vous avez probablement diminué l'échéance moyenne de vos titres à revenu fixe, remplacé certaines obligations par des actions payant de généreux dividendes et augmenté le pourcentage de votre portefeuille aux États-Unis. Vous pensez peut-être que votre portefeuille est maintenant moins risqué, car vous avez des titres de qualité, que vous avez réduit la sensibilité de votre portefeuille au risque d'une hausse des taux d'intérêt et que vous êtes

exposé à une économie dynamique. Rien n'est moins certain.

Chaque composante d'un portefeuille a un rôle à jouer, et il peut être risqué d'en modifier le contenu sans bien comprendre l'impact que ce changement pourrait avoir dans différents scénarios économiques.

Réduire considérablement l'échéance moyenne de son portefeuille d'obligations pour limiter l'impact d'une hausse des taux d'intérêt n'est pas sans conséquence. Cette tactique fonctionnera certainement dans ce but précis, mais entraînera des modifications à la structure même du portefeuille.

Un portefeuille obligataire évolue souvent dans la direction opposée des actions, particulièrement dans les périodes difficiles. Cet avantage de diversification est lié, en partie, à l'effet positif d'une baisse des taux d'intérêt à long terme sur la valeur des obligations. Plus l'échéance moyenne des obligations est élevée, plus l'avantage est important. En réduisant l'échéance moyenne, un investisseur ne pourra plus espérer obtenir le même effet de diversification lors d'une prochaine correction, car les obligations de plus courtes échéances sont beaucoup moins sensibles aux variations de taux d'intérêt.

« Chaque composante d'un portefeuille a un rôle à jouer et il peut être risqué d'en modifier le contenu. »

Ainsi, il peut être judicieux de réduire son exposition à une hausse possible des taux d'intérêt, mais il est important de comprendre les interactions entre les différentes catégories d'actif, de ne pas considérer chaque investissement isolément et de s'assurer que le nouveau portefeuille est encore adapté à son niveau de tolérance au risque. +



## RIEN NE SERT DE REGARDER LE PASSÉ

Quelle est l'efficacité prédictive des rendements de la dernière année ? Nulle, selon une étude de Vanguard. Et celle des rendements des 10 dernières années est aussi utile que la quantité de pluie tombée ! La conclusion est simple. Prendre une décision d'investissement en se basant principalement sur le rendement passé n'est pas recommandé.